



ACADÉMIE DE MARINE

La Lettre

JANVIER 2022 #5

Message d'Emmanuel Macron Président de la République

« Mesdames et Messieurs les académiciens,

Des contraintes d'agenda ne me permettent pas de me joindre à vous pour ce moment important, mais je suis heureux de confier à madame la ministre déléguée auprès de la ministre des Armées le soin de vous faire part de mon attachement à l'Académie de Marine et de mon plein soutien aux travaux qu'elle conduit.

Créée sous Louis XV, supprimée sous la Convention, refondée en 1921, votre académie est, depuis lors, un cénacle résolument tourné vers l'avenir et la place que la Mer doit y tenir. Vous « naviguez sur l'avant » et pensez, voyez « large », « grand large » oserais-je même dire.

Je vous sais gré de tenir cette fonction importante de vigie, d'alerte et d'exercer cette œuvre de pédagogie alors que nous pouvons avoir parfois tendance à oublier que notre planète Terre est à plus des deux tiers la planète Mer. Il est donc inconcevable qu'en France, en 2021, un champ de la réflexion, qu'il soit scientifique, stratégique, technologique, économique, social, culturel... néglige la mer. Ce serait nous manquer à nous-même.

Or c'est bien votre vocation d'entretenir, d'attiser le foyer de la réflexion, et c'est pour marquer son importance que j'ai souhaité placer votre assemblée sous ma protection. J'ai en effet marqué, vous le savez, ma détermination à faire de la France une puissance maritime et considère que vous avez un rôle important à jouer dans la réalisation de cette ambition. Je me félicite donc de la dynamique qui vous porte et je vous encourage à l'amplifier.

Je vous adresse mes encouragements confiants pour la réalisation des initiatives que vous prendrez : lors des différents temps qui marqueront, à Paris et en province, le centenaire de votre renaissance, mais au-delà, pour que les talents réunis par les académiciens de marine soient au rendez-vous de l'histoire maritime de notre pays ».

Je vous remercie.

Cérémonie à la Sorbonne

1921 - 2021 ACADÉMIE DE MARINE : LE CENTENAIRE DE SA RENAISSANCE

**Le centième anniversaire de la renaissance
de l'Académie de Marine (1921-2021)
a été célébré le 28 octobre 2021
dans l'amphithéâtre Richelieu de la Sorbonne**

Discours de Xavier de La Gorce Président de l'Académie de marine

Monseigneur, Madame la ministre,...

En ce jour, à cet instant, en ce lieu, je ressens un grand honneur et une vive émotion en m'adressant à une si belle assistance au nom des membres et des invités de l'Académie de marine.

C'était il y a 100 ans. 100 ans exactement, ici même !
Merci Monsieur le recteur, Monsieur le Chancelier, de nous ouvrir les portes de cet amphithéâtre Richelieu où la séance inaugurale de l'Académie y fût alors ouverte par M. Adolphe Landry, ancien ministre de la Marine et président de notre Compagnie, en présence de M. Alexandre Millerand, Président de la République, de M. Gabriel Guist'hau, ministre de la Marine ainsi que de nombreuses personnalités.

Je salue la mémoire de ces grands anciens sans lesquels nous ne serions pas réunis aujourd'hui.
Nous n'avons pas de tableau d'Honneur, tant un rouleau de papyrus n'y suffirait pas.

[Lire la suite](#)



Albert II de Monaco et Xavier de La Gorce

S.A.S. le prince Albert II de Monaco

Madame la ministre,
Monsieur le président de l'Académie de marine,...

Il y a exactement cent ans, l'Académie de marine, disparue depuis 1793, renaissait dans ce lieu, portée par une prise de conscience issue de la Première Guerre mondiale. Grande nation de tradition terrienne, la France entendait ainsi réinvestir pleinement le champ maritime, jugé quelque peu délaissé par rapport à d'autres puissances.

Membre associé de votre compagnie depuis 2007 et en charge d'un petit État tourné vers la mer depuis des siècles par nécessité et par vocation, je suis très heureux d'être présent parmi vous pour marquer cet anniversaire, d'autant que la célébration de ce centenaire en cache un autre qui m'est également cher, y conduit et y prépare.

En effet, la commémoration d'aujourd'hui précède de quelques mois celle de la disparition de mon trisaïeul, le prince Albert I^{er}, le 26 juin 1922.

La date du 9 juin 1922, quand l'Académie de Marine élit le prince comme membre associé, établit une passerelle entre les deux événements.

Cette reconnaissance, peu de temps avant son départ, récompensait une vie entière vouée à la mer dans toutes ses déclinaisons. Je lui rendrai donc d'abord hommage, avant d'évoquer nos devoirs actuels de protection de l'océan, dans le sillage de son œuvre.

La jeunesse du prince Albert fut nourrie de la lecture de récits de voyage, dans une époque d'élan exploratoire, autour notamment de la course aux pôles. Sa formation de marin était solide : dès 1865, auprès d'un officier français à Lorient ; puis dans la Marine royale espagnole, à partir de 1866, à Cadix, Vigo et aux Caraïbes.

[Lire la suite](#)

« Enseigner la mer » par Tristan Lecoq de l'Académie de marine, Inspecteur général d'histoire et de géographie

En 1993, le ministre d'État, ministre de la défense tenait devant notre Compagnie des « propos maritimes » qui marquaient l'entrée de celui qui vous parle, alors son conseiller, dans une vie qui tangentait celle de l'Université. Notre compagnie chargeait dans le même temps le recteur Henri Legohérel, l'un des vôtres, de conduire une réflexion et de formuler des propositions sur le thème de « L'enseignement et la mer » : une conjonction et une coordination. Il fut mon parrain, avec l'amiral Guillaud. L'homme du granit accueillait l'homme de l'estuaire. Il y a près de trente ans, commençait pour celui qui a l'honneur de s'exprimer devant vous un travail d'engagement au service de la Marine, de la mer et des marins.



Geneviève Darrieussecq

ministre déléguée auprès de la ministre des Armées
chargée de la Mémoire et des anciens combattants

Monseigneur,
Monsieur le président de l'Académie de marine,...

La mer est immensité. De la liberté sans limite de la surface à l'infini des abysses, de l'imprudent qui part sans cap à celui qui lève l'ancre sans humilité.

La mer est passion. De la fougue des embruns au bruissement des vents, de la poésie de l'écume aux trésors nautiques, de l'ardeur du marin à la chaleur des équipages.

La mer est exigence. Des vents fiévreux aux tempêtes inattendues, de la foudre qui tonne au fracas des lames.

La mer est le trait d'union du monde. Encore davantage dans notre siècle où les enjeux maritimes n'ont jamais été aussi forts, aussi transversaux, aussi omniprésents. Enjeux climatiques et écologiques, enjeux géostratégiques et économiques, enjeux humanitaires et alimentaires...

C'est indéniable et partout prégnant : nous sommes dans un siècle éminemment maritime. La fortune de la France tient donc dans sa propension à embrasser sa destinée maritime.



[Lire la suite](#)

Partir de l'Académie, pour revenir à l'Académie : c'est le chemin que je vous propose aujourd'hui.

1. « Quelle est la place de la mer et des questions maritimes dans l'enseignement en France ? Comment la mer est-elle présentée aux jeunes Français ? Que savent-ils d'elle et des grands problèmes maritimes de notre pays à leur sortie du système éducatif ? » telles sont les questions simples et fortes qu'Henri Legohérel posait en 1993 et auxquelles le rapport qui porte son nom devait répondre avec précision et pertinence, trois ans plus tard¹.

¹ Les citations qui suivent sont extraites du rapport du recteur Henri Legohérel, membre de l'Académie de Marine, en date du 10 octobre 1996

Parcourant l'ensemble du cursus de l'École, le texte aboutissait à un bilan contrasté et formulait une série de propositions. Classes de mer, découverte du littoral, accent mis au cas par cas sur le patrimoine maritime : l'école élémentaire assurait quelquefois, par des initiatives méritoires, des études particulières. Pour nombreuses qu'elles fussent, elles n'étaient pas générales et tous les élèves n'en bénéficiaient pas. Cette absence de dispositif couvrant et de dispositions valables pour tous, en matière d'enseignement de la mer, était d'ailleurs la faille la plus sérieuse et la plus commune aux différents ordres d'enseignement.

Mais le vide le plus regrettable pointé par le rapport se situait dans l'enseignement secondaire.

Pour ce qui est des lycées, « ... les questions maritimes n'y font l'objet d'aucune attention particulière ». Un Inspec-

teur d'académie pouvait même confier au rapporteur que « L'approche des questions maritimes par les professeurs reste ponctuelle et éclatée. Les faits maritimes français sont peu présentés... et pourtant beaucoup (...) s'intéressent à ces questions ; mais ils ne trouvent pas le temps de les approfondir dans la gestion des programmes ». Air connu jusqu'à nos jours !

Au collège, « ... la mer n'a guère plus de place qu'au lycée » mais les « ... projets d'action éducative » en vigueur permettaient alors, au coup par coup, de choisir des thèmes maritimes. Là encore, comme à l'école élémentaire, des initiatives louables ne construisaient pas pour autant une culture commune.

[Lire la suite](#)

La vie de l'académie

Programme des rencontres du centenaire

> À quelques semaines du début de la présidence française de l'Union européenne, la première rencontre du centenaire a été consacrée le 16 novembre au thème suivant : **Vers une nouvelle ambition européenne pour la mer.** Voir retranscription sur <https://youtu.be/RmA6snoM9W0>

> **Les enjeux stratégiques maritimes.**

Mercredi 12 janvier. Paris

> **Les réseaux scientifiques d'échanges maritimes aux XVIII^e et XIX^e siècles.** Vendredi 25 février. Brest.

> **Connaissance de l'environnement océanique.**

Mercredi 16 mars. Toulouse.

> **La politique européenne de la pêche ; l'aventure armatoriale, archétype de l'entrepreneur.**

Lundi 9 mai Paris.

> **La rencontre sur la révolution numérique des industries maritimes. REPORTÉE à une date ultérieure**

Pour informations détaillées : <https://www.lecentenairedelacademiedemarine.fr/index.php/fr/centenaire>

Convention de l'Académie de marine avec la Marine nationale

Xavier de La Gorce, Président de l'Académie de marine et l'amiral Pierre Vandier, chef d'état-major de la marine ont



Amiral Pierre Vandier et Xavier de La Gorce

signé une convention qui définit les liens entre l'Académie de marine et la Marine nationale, notamment avec le Centre d'études stratégiques de la Marine (CESM) avec lequel des synergies seront développées.

Nouveaux entrants :

> **L'amiral Bernard ROGEL**, ancien chef d'état-major particulier du Président de la République (François HOLLANDE, puis Emmanuel MACRON), ancien chef d'état-major de la Marine. Il fut sous-chef d'état-major « opérations » de l'état-major des Armées. Élu à la section marine militaire.

> **Louis LE PIVAIN**, ingénieur général de l'armement. Sa carrière est principalement centrée sur la construction navale militaire et l'activité internationale. Ancien président de Raidco, une entreprise de construction de patrouilleurs de surveillance maritime, Vice-président du Gican. Élu à la section sciences et techniques.

> **Philippe ROGER**, ingénieur général de l'armement, président de la Confédération de l'amicale des ingénieurs de l'armement, ancien directeur des relations internationales de la délégation générale de l'armement, au ministère de la Défense. Élu à la section sciences et techniques.

> **Jean-Emmanuel SAUVÉE**, fondateur et ancien président-directeur général de la compagnie PONANT (croisière), président d'Armateurs de France, ancien officier de marine marchande. Élu à la section marine marchande, pêche et plaisance.

> **Serge SEGURA**, conseiller des affaires étrangères, ancien ambassadeur chargé des océans, ancien ambassadeur au Mozambique, ancien sous-directeur du droit de la mer, du droit fluvial et des pôles. Élu à la section droit et économie.



Le prix conjoint 2021 Académie de marine - Fonds de dotation Brousse dell Aquila a été attribué au laboratoire EM3B qui, au sein de l'IFREMER, centre ses travaux sur la valorisation des bactéries marines dans les domaines de la santé, de l'alimentation et de l'environnement. Le caractère innovant de ces recherches et leur excellence ont justifié l'attribution de ce prix.

Remise des prix 2021

sous la présidence d'Olivier Poivre d'Arvor, ambassadeur des pôles et des enjeux maritimes, le 22 octobre 2021.

Le Grand prix a été remis à l'organisation du Vendée Globe.



Réforme de la gouvernance européenne dans le domaine maritime

L'Académie de marine a approuvé le rapport de la section « droit et économie » proposant une réforme dans ce domaine. Le constat est fait d'un traitement morcelé et sans approche stratégique des questions maritimes dans les différentes structures de la Commission, du Conseil et du Parlement européen. Il en résulte des décisions sans impulsion politique forte et à visibilité limitée pour le citoyen. Ceci dans un contexte de maritimisation du monde

appelée à se poursuivre et qui nécessite de plus en plus une approche globale et prospective de ces sujets

La principale proposition porte sur la création d'une filière mer au Conseil, au Parlement et à la Commission.

[Lire la suite](#)

Mardis de la mer

Dans le souci de développer ses contacts avec les jeunes, l'Académie a présenté ses activités et priorités devant les étudiants de l'Institut catholique de Paris dans le cadre des « Mardis de la mer » le 9 novembre avec des interventions de Xavier de La Gorce, Alain Bovis, et Pascale Delecluse.

France Mémoire

L'Institut de France a créé en 2021 « France Mémoire », pour favoriser un débat serein autour des questions mémorielles et mettre en valeur les anniversaires et commémorations historiques.

Parmi la cinquantaine de commémorations retenues pour 2021, honorant des personnages, des œuvres ou des événements marquants, France Mémoire a retenu la renaissance de l'Académie de marine. La consultation du site de l'Institut de France donne accès à une documentation pédagogique et à des documents originaux.

Activités des académiciens

- > **Le renoncement de l'Australie aux sous-marins français** ; par Alain BOVIS, Alain OUDOT de DAINVILLE et Jean-François TALLEC. *le Monde* du 6 octobre 2021 ([Lire la suite](#))
- > **Le 2^e domaine maritime mondial, celui de la France pour combien de temps ?** par Francis BAUDU. *ACORAM*. N° 264. ([Lire la suite](#))
- > **Mais où est donc passé le septième continent ?** par François BELLEC. *La géographie, Terre des Hommes* N° 1583. ([Lire la suite](#))
- > **La route des Indes orientales** par Emmanuel DESCLEVES. *Revue Défense Nationale* N° 844. ([Lire la suite](#))
- > **Comment adapter la gouvernance de nos espaces maritimes ?** par Jean-Louis FILLON. *Revue maritime*. juillet 2021 ([Lire la suite](#))
- > **Conférence de l'ESCP sur la contribution du secteur maritime à l'économie mondiale** ; le 1^{er} février 2021 à Paris. Intervention de Francis Vallat.

Contact

Édouard Berlet, Délégué à la communication
et porte-parole : e_berlet@yahoo.fr

Mentions légales

Directeur de la publication : Jean-Marc Schindler, Secrétaire perpétuel
Conception : COMMISSARIAT DES ARMEES - IR - PG Tulle
Impression : COMMISSARIAT DES ARMEES - IR - PG Paris